

La Fédération Nationale de l'Habillement déplore le rejet par le Sénat de l'encadrement des loyers commerciaux

La Fédération Nationale de l'Habillement (FNH), organisation représentative des commerces indépendants de mode, exprime sa profonde déception après le rejet, le 25 mars 2026, par le Sénat, de la proposition de loi visant à expérimenter un encadrement des loyers commerciaux dans les territoires les plus en difficulté.

Le texte, porté par la sénatrice Audrey Linkenheld, a été rejeté par **227 voix contre 113**, malgré l'adoption de plusieurs amendements de compromis.

Cette proposition visait notamment :

- à créer des **observatoires locaux des loyers commerciaux**,
- à publier des **loyers de référence**,
- puis, après une phase d'observation, à tester un **dispositif d'encadrement** ciblé jusqu'en 2031.

Elle s'inscrivait dans une stratégie plus large de soutien aux commerces de proximité, confrontés au **déclin des centres-villes**, à la concurrence accrue du e-commerce et à des **hausse de loyers particulièrement difficiles à absorber** pour les indépendants.

Selon les données disponibles, **80 % des commerçants sont locataires**, et l'augmentation régulière des loyers fragilise fortement leur équilibre économique. Parallèlement, le **taux de vacance commerciale** s'est accru au cours des dernières années, touchant particulièrement les villes moyennes et centres-bourgs.

14 % de vacance commerciale en centre-ville en 2024, contre 6 % en 2010 : ce chiffre illustre l'urgence d'agir. Nos commerces indépendants représentent plus de 30 000 boutiques et 70 000 emplois en France.

« Le rejet de cette expérimentation est un très mauvais signal envoyé aux commerçants indépendants. Nous avons besoin d'outils de régulation pour maintenir des loyers soutenables et préserver la vitalité commerciale de nos centres-villes. Laisser les loyers s'envoler, c'est condamner des centaines de commerces à terme. Nous appelons le Gouvernement et les parlementaires à rouvrir le dossier rapidement, dans un esprit de responsabilité et de soutien aux territoires. »

Pierre Talamon, président de la Fédération Nationale de l'Habillement

La Fédération Nationale de l'Habillement appelle le Gouvernement et les parlementaires à relancer rapidement les discussions afin de mettre en place des dispositifs concrets de régulation. Sans mécanisme maîtrisé, de nombreux commerçants risquent de **ne plus pouvoir maintenir leur activité**, aggravant la vacance commerciale et affaiblissant durablement l'économie locale.

La FNH réaffirme sa disponibilité pour **travailler étroitement avec l'ensemble des acteurs** (élus, bailleurs, organisations professionnelles) afin de bâtir des solutions pragmatiques, équitables et adaptées aux réalités de terrain.

À propos de la Fédération Nationale de l'Habillement (FNH) :

La FNH est une organisation professionnelle qui représente les intérêts des commerces de mode indépendants en France. Elle œuvre pour la défense de intérêts des détaillants de mode, en fournissant un soutien stratégique, en menant des actions de lobbying et en favorisant les échanges entre les différents acteurs du secteur.

<https://federation-habillement.fr/>

Contacts presse

Agence BuzzDistrict : Lola Melkonian

Tél : 01 77 15 38 05 – Email : lola@buzzdistrict.com

Fédération Nationale de l'Habillement : Florence Bonnet-Touré, Déléguée générale

Tél : 01 42 02 17 69 – Email : fbonnet-toure@federation-habillement.fr